



DEMANDE D'OCTROI DU STATUT DE COOPÉRANT OU DE COOPÉRANT ASSIMILÉ

Base légale: Loi modifiée du 9 mai 2012 sur la coopération au développement et l'action humanitaire

Nom et prénom		Adresse et N° de téléphone	
Nationalité		Adresse électronique	
Matricule nationale		Profession de l'intéressé(e)	
Nom de l'ONG agréée		Fonction / Mission de l'intéressé(e)	
Motif de la demande, indiquer le programme ou projet concerné, localisation exacte de l'activité (réf. projets et/ou accord-cadre)			
Statut	<input type="checkbox"/> Coopérant en vertu de l'art 28 de la loi modifiée du 9 mai 2012 <input type="checkbox"/> Coopérant assimilé en vertu de l'art 33 de la loi modifiée du 9 mai 2012 <input type="checkbox"/> Coopérant assimilé en vertu de l'art 34 de la loi modifiée du 9 mai 2012 <input type="checkbox"/> Coopérant assimilé en vertu de l'art 35 de la loi modifiée du 9 mai 2012		
Salaire brut effectif suivant contrat de travail		Rémunération de référence aux fins d'affiliation au CCSS	
Période demandée pour l'agrément (dates de début et de fin)			
Contrat initial ou prolongation	Contrat initial <input type="checkbox"/>	Prolongation d'un agrément existant <input type="checkbox"/>	
Remarques éventuelles			

Luxembourg, le

Signature et cachet de l'ONG

Notice importante:

Ce formulaire devra être complété en intégralité et introduit via l'ONG compétente avant la date de début de l'agrément demandé. Sont à joindre obligatoirement les pièces suivantes: Contrat de travail, Copie du passeport/carte d'identité du demandeur, Curriculum vitae. Le cas échéant, des pièces supplémentaires peuvent être demandées.

A renvoyer au:
MAEE – Direction de la coopération au développement
et de l'action humanitaire
6, rue de la Congrégation | L-1352 Luxembourg

Renseignements supplémentaires:
M. Alex Fohl | Tel: 247-82471
alex.fohl@mae.etat.lu